

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05.06.03 Convocation du 28.05.03

Compte rendu affiché 10 juin 2003

Président : M. LAFFLY

Secrétaire élue : D. BROSSARD

Réf. : BJ/LDA

Présents : M. LAFFLY, Mme GUERIN, MM. FAURE, POINT, CHATUT,
Objet : Subvention "Association de Mme BOUHEY, MM. AUROY, RODRIGUEZ, OLLIVIER,
La Source" dans le cadre du F.I.L. Maires-Adjoints,

Nombre de conseillers	
en exercice :	29
présents	23
votants	27

Mmes VEYRIER, BROSSARD, GLATARD, WYMAN, MARMONIER,
M. GONDELAUD, Mme ZULI, M. GOSSET, Mmes PERRIN, DESVIGNES,
MM. MACHURAT, BOUREZG, BELLOT, Mme LABASOR.

M. MEYER par M. POINT - Mme BERRA par M. FAURE -
Mme DURAND par Mlle VEYRIER - M. CHRETIN par M. GONDELAUD

Absents représentés :

Absents excusés : M. FERNANDES, Mlle MILLET.

Madame la Conseillère Municipale déléguée rappelle que dans le cadre du dispositif « Politique de la Ville » pour 2003, la commune de Neuville sur Saône a mis en place un Fonds d'Initiatives Locales (F.I.L.) financé, notamment, par l'Etat, le Département et la Caisse d'Allocations Familiales de Lyon.

Ainsi, l'Association de la Source a présenté un projet de fête de quartier pour le 14 juin 2003 où elle sollicite le F.I.L.

Madame la Conseillère Municipale déléguée propose au Conseil Municipal de participer à la même hauteur que l'Etat, à savoir 1 400 euros.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé de Madame la Conseillère Municipale déléguée, et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la programmation "Contrat de Ville"2003,
- Vu le budget communal 2003,
- Accepte de verser une subvention de **1.400 Euros** à "L'Association de la Source",
- Dit que cette dépense est inscrite au budget communal, à l'article 6574.

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE s/SAONE, le 5 Juin 2003

LE MAIRE

Signé P. LAFFLY

Pour copie conforme,

Le MAIRE ,

Délibération certifiée exécutoire

compte tenu - de la transmission en Préfecture le 16 juin 2003

- de la publication le 17 juin 2003

- Fait à NEUVILLE-SUR-SAONE, 16 juin 2003